Pour citer cet article :

« de notre Monastère de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur de Bourges », décembre 1859 Collection C. Dumas, 14 p.

Enfants en justice
XIX-XX ème siècles

VIVE
JÉSUS & MARIE.

De Notre Monastère de Bourges, le 15 janvier 1859.

Or, Marie gardait toutes ces choses, les méditant en son cœur. (SAINT-LUC, 6. 2. v. 19.)

NOS TRÈS-HONORÉES ET BIEN-AIMÉES SŒURS,

Elle est bien douce la méditation qui incline l'âme vers le silence lorsqu'on se sent merveilleusement porté sur les bras de la Divine Providence. Oui, à l'exemple de Marie nous garderons dans notre cœur le souvenir des consolations intimes qu'il a plu au Dieu infiniment bon de nous départir pendant le cours de l'année qui vient de finir.

Mais, s'il est vrai, et il est bien certainement vrai, que nous ne fassions qu'un cœur et qu'une âme dans notre Sainte-Congrégation, nous ne sortons point de notre méditation en parlant à nos Sœurs; nous ne faisons même qu'augmenter le tribut des louanges qui reviennent à Notre-Seigneur Jésus, à qui seul appartient tout honneur et toute gloire.

Mille religieuses du Bon-Pasteur, fidèles à l'Etoile de leur vocation, se sont rencontrées à la crèche pour adorer leur maître et leur Dieu.

Ces joyeuses troupes le glorifient par leur pauvreté et leur zèle; Marie garde leurs noms dans son cœur de Mère, et au jour de l'angoisse elle les redira en toutes lettres à son cher fils. Précieuse assurance.

Nous te serons fidèles, pieux et désirable rendez vous : *nous voici donc, ô mon Dieu ! pour accomplir votre sainte volonté*. Excitées par le sentiment filial, nous adresserons nos vœux bien respectueux et bien sincères à notre vénérée et bien-aimée Mère Générale. Que nous souhaitons de consolations à son âme! Nos souhaits pour elle sont des prières. Puissent-elles être exaucées; et ses années et tous les jours de tant d'années qui nous lui désirons seront comptés

par des œuvres et des bénédictions nouvelles. Que sa dilection veuille bien présenter, à sa grandeur Mgr l'Evêque d'Angers, l'hommage empressé et filial de notre petite Communauté de Bourges.

Notre piété fraternelle n'oublie ni nos Sœurs assistantes et conseillères, ni les Mères Provinciales et les chères Mères Prieures, Capitulantes, et nous prions l'auteur de tous dons parfaits qu'il nous les conserve ; car elles sont le ferme appui de notre Mère bénie et par là même les colonnes de l'Institut. Ainsi soit-il.

A Elles, à toutes nos Sœurs de notre Maison Mère et des fondations, à nos Novices, si douces et si ferventes, nous augurons une bonne année, c'est-à-dire toutes les grâces que le Ciel fait pleuvoir sur la Religieuse qui opère son salut en compagnie de la Sainte Obéissance.

Nous présentons de très-humbles respects à Messieurs les Aumôniers de la Maison Mère et des fondations.

Qu'il nous entende du haut du Ciel, où il est monté, notre très-regretté Père, M. Joubert, et de nouvelles bénédictions croîtront sous nos pas, et nos Croix, qu'il savait adoucir et sanctifier, seront pour nous le signe de la Prédestination. Elle fut foudroyante la lettre du 27 août dernier qui nous annonçait cette perte que faisaient tout à la fois et notre Congrégation et notre très-honorée Mère Générale.....

Hommage de respectueuse reconnaissance à M. le Chanoine Le Boucher qui daigne succéder à la charge si intéressante pour nous de supérieur de notre chère Maison Mère. Nos vœux et nos prières devanceront si bien ses pas qu'il semblera que les Anges le porteront sur leurs mains. C'est le moins que nous puissions faire.

Mais que vous dirons nous de nous-mêmes, Sœurs aimées, après deux ans de silence, sinon qu'il a plu à notre bon Maître de nous éprouver beaucoup pour nous révéler encore une fois la dévotion à la Bienheureuse Germaine comme moyen de salut. Voici notre histoire ; elle est bien simple.

Les Croix de tous genres, les maladies, les dettes nous avaient absorbées depuis plusieurs années, et dans ce conflit on ne se rappelait que de loin en loin le miracle de la multiplication de la farine et du pain, arrivé en 1845, par l'intercession de la sainte Bergère de Pibrac. Sous le poids de l'anxiété que fait toujours éprouver une longue succession de tribulations, notre très-honorée Mère Marie du Divin Cœur, allait à Orléans au mois de novembre de 1857 pour affaire d'administration.

Ce voyage était dans les décrets de Dieu. A peine est-elle descendue dans cette ville que de pieuses personnes l'entourent pour lui faire raconter le miracle de Bourges. On la presse de questions, on lui demande des Neuvaines, puis on la conduit dans la Chapelle des Pères de la Miséricorde où une relique de la Bienheureuse Germaine est publiquement exposée.

Toute parfumée de cette dévotion, qui semblait être transférée de Bourges à Orléans, Notre Mère revient, comme autrefois Antoine de sa visite à Paul, se reprochant et nous reprochant notre négligence envers notre Bienfaitrice du Ciel. Aussitôt des Neuvaines commencent dans toutes les classes et bientôt une statue de la Bienheureuse nous est donnée pour réaliser notre pieux désir de lui élever un autel. C'est une sainte conspiration, tout doit concourir à ce but ; on prie, on parle, on écrit. Son Eminence, Monseigneur notre saint Cardinal n'y voit pas d'obstacles. M. le Vicaire Général Caillaud, notre digne Supérieur, que sa piété et son esprit d'administration nous rendent cher et précieux, nous seconde de tout son pouvoir. Un bienfaiteur, qui veut toujours rester caché, nous fait don de l'autel. M. D'Haranguier, un de nos amis dans tous les temps, prend la peine de le faire faire dans les conditions voulues et d'y contribuer. Bref, nous n'avions eu qu'à prier et toutes choses s'étaient faites.

Après bien des considérations, l'érection de l'autel avait été fixée au 15 juin, jour de la fête de la Bienheureuse. Jusque-là que de Neuvaines, que d'invocations seront faites à notre sainte Bergère, afin qu'elle prenne en pitié les besoins de notre Maison qui sont grands.

Vraiment, nos Sœurs, à dater de ce moment où nous avons prié toutes ensemble notre céleste bienfaitrice, tout ici à changé de face. Les ressources nous sont arrivées selon les paiements urgents que l'on avait à faire. Depuis longtemps nous n'avions trouvé personne qui put ou voulut nous avancer de l'argent, et voici qu'en janvier et mars de 1858 nous trouvons dans deux circonstances pressantes, une fois 2,000 fr. et une autre fois 4,000 fr. que nous avons pu rembourser par partie dans le courant de l'année. Ce secours, qu'un homme du monde, appréciant notre position, nous accordait, nous sauvait de bien des angoisses.

Mais voici le 15 juin. Dès le matin plusieurs messes se disent dans notre chapelle en l'honneur de la bien-heureuse Germaine. Son autel était entouré de guirlandes vertes et fleuries. A l'ornement grave du sanctuaire, nous avions joint la simplicité des champs.

Bien des personnes pieuses viennent satisfaire leur dévotion envers notre sainte Bergère. Une grand'messe, avec accompagnement d'orgue, est chantée par M. De Quincerot, curé de la paroisse Saint-Bonnet, dont la charité pour nous est grande. M. Raymond, curé de Notre-Dame, et de tout temps l'ami du Bon-Pasteur, y assiste avec tout son clergé. Toute notre chapelle est parée des ornements de son église. Nos échos, d'ordinaire si modestes, résonnent des plus beaux chants, car nous avons aussi l'organiste et les chantres de la cathédrale. A trois heures du soir, M. le Vicaire Général Caillaud, notre supérieur, toujours porté pour les cérémonies religieuses, accompagné de MM. les Chanoines et Curés de la ville, venait dans notre chapelle procéder à la bénédiction et érection de la statue et de l'autel de la Bienheureuse Germaine.

Un sermon sur la circonstance est prêché avec onction par le Révérend Père Lécuyer, dominicain et supérieur du petit Séminaire Saint-Célestin. Un doux attrait de ce bon père lui avait fait demander de dire la messe dans notre chapelle le matin de ce beau jour de fête. Un salut solennel termine cette délicieuse inauguration par laquelle notre Monastère se voit doté d'une dévotion qui fera longtemps et toujours sa joie et son espérance.

Le peuple, la noblesse avaient envahi notre chapelle et le chœur des Pénitentes laissé vacant.

Il n'est pas possible de dire combien les grandes familles de Bourges partagent notre amour pour la sainte Bergère. Il semblait à plusieurs que ce jour-là elle prenait sa part de leurs intérêts et de leurs sollicitudes. Par plaisir, nous nommerons ici deux jeunes et intrépides quêteuses, Mlles Marie De Quincerot et Éloïse Des Méloises qui, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, n'ont laissé sortir personne sans obtenir leur obole pour les pauvres enfants du Bon-Pasteur. En dehors de l'église on trouvait un étalage de médailles et images de la Bienheureuse, tenu par deux enfants de la Préservation, et la vente n'a pas manqué, car les pèlerins étaient généreux.

C'est ici le lieu de dire que M. De Pous, Vicaire Général à Toulouse, un de nos fondateurs et notre premier supérieur à Bourges, a bien voulu envoyer à notre église une affiliation à l'association pieuse établie en l'honneur de la bienheureuse Germaine Cousin.

BUT DE L'ASSOCIATION.

1° La propagation du culte de la Bienheureuse;

2° La sanctification des âmes;

3° La réalisation des fonds nécessaires pour solder les frais de la béatification et préparer ceux de la canonisation.

Cette affiliation a reçu de l'Archevêché l'approbation nécessaire.

Nous prions nos Sœurs de la Maison-Mère et des fondations de nous procurer des associés. Nous envoyons, sur demande affranchie, des billets d'association. On paie 05 centimes par mois et les frais de poste. Nous offrons aussi à nos Sœurs bien-aimées de jolies images de la Bienheureuse que nous avons fait faire pour propager la dévotion établie dans notre église. Nous ne demandons que notre déboursé. Nous faisons dire des messes à l'autel de la Bienheureuse quand on nous en charge. Pendant le cours de cette année, M. le Vicaire Général De Pous, qui ne cesse d'exciter notre dévotion à la sainte Bergère, et qui nous traite comme étant toujours ses filles privilégiées, nous a envoyé cent messes qu'un saint Prêtre, notre bienfaiteur, a dites à notre profit.

Voici déjà une grâce du 15 juin. Notre très-vénérée Mère Générale avait l'inspiration de députer vers nous, au nom de la Maison-Mère, la bonne Mère Provinciale. Jamais plus grande surprise; jamais joie plus pure. Cette chère Ambassadrice nous arrivait à l'heure des messes, et sa dévotion put se satisfaire. Nous l'avons possédée pendant huit jours. C'était l'octave de notre fête, et vraiment la fête n'a pas cessé pendant cet espace de temps par les intimes causeries qui l'ont remplies. Nous parlions de Notre bien-aimée Mère Générale, de ses sollicitudes pour notre Maison qui ont été grandes. Nous parlions de nos Sœurs absentes, des grâces que le bon Maître répand à pleines mains sur notre saint Institut. Ces doux revoirs ressemblent tellement à une échappée du Ciel que l'âme se repose volontiers sur de tels souvenirs.

Les semaines qui suivirent furent de plus en plus signalées par des grâces spéciales. Ainsi, au mois de juillet on s'étonnait d'une économie de farine toute miraculeuse de laquelle on ne s'aperçut que lorsqu'on fut averti de renouveler la provision. Une même fourniture nous avait duré un tiers de temps de plus qu'à l'ordinaire. A la même époque nos Sœurs jardinières et fruitières étaient quelquefois pâles d'émotion en retrouvant sur les arbres autant de fruits qu'elles en avaient cueilli la veille. Nous en vendions beaucoup, nous en donnions abondamment dans tous les réfectoires, et toujours nous en avions. Mais chaque soir, nos classes se rendaient en procession à notre vénérée boulangerie; c'était le temps le plus doux de leur récréation, et les échos de nos jardins répétaient

les refrains chantés à la Bergère que proclament les blanches bergères du Bon-Pasteur.

On sentait de toutes parts que les bénédictions du Ciel débordaient sur nous. Nous avions une Magdeleine affligée depuis longtemps d'un ulcère au gosier qu'aucun remède n'avait soulagée. Elle souffrait horriblement pour prendre les aliments les plus liquides, et son infirmité la privait souvent de communier. Notre bonne Mère lui dit un jour, sans y mettre une grande importance : « Ma chère enfant, vous vous appelez du nom de la Bienheureuse Germaine, faites-lui donc une Neuvaine et elle vous guérira. » Neuf jours après cette pauvre brebis du bon Dieu vient avec calme à Notre Mère lui disant : « Ma Mère, je suis guérie, j'ai mangé une croute de pain, moi qui pouvais à peine boire. »

Notre Mère nous a d'abord peu parlé de cette guérison ; elle craignait qu'en la publiant elle en perdit les fruits ; mais enfin tout se sait, et notre Magdeleine a conservé une santé parfaite.

Écoutez encore, Nos Sœurs, il nous fallait un fourneau de cuisine, le besoin en était certain, mais il était encore plus certain que les finances de la maison n'acceptaient pas cette nouvelle charge. *Allons à Germaine*, avaient dit nos Sœurs cuisinières, et les voilà quêtant des prières aux Pénitentes et ailleurs pour un nouveau fourneau. Cependant, tout en faisant prier, Notre Mère, qui s'occupe tant du bien-être de chacune de nous, prenait des informations sur les moyens probables de procurer ce soulagement à la Maison, quand des amis (qu'ils soient bénis) lui conseillent de s'adresser à M. le marquis de Vogüé.

O bonheur ! elle obtient tout, et le fourneau le mieux conditionné sortira des usines de Mazières, la propriété de M. le Marquis. Et ce digne bienfaiteur, aussi noble que généreux, s'estime heureux que ses ateliers industriels soient utiles aux communautés charitables de Bourges. Nous avons même dû aller nous entendre avec M. le directeur de l'usine, et là nous avons choisi tous les ustensiles de cuisine qui nous ont plu, lesquels ont fait sauter de joie nos cuisinières. Le don a donc été complet ; chaque jour nos enfants en bénissent le pieux donateur et s'extasient de voir si visiblement le fruit de leurs litanies et de leurs chants quotidiens à la Bienheureuse Germaine.

Notre Sainte a encore pris le soin d'orner sa chapelle ; car fleurs, vases, chandeliers, nappes, pentes d'autel, tapis nous ont été donnés pour cet autel par des personnes dévouées à ce culte. Peu de semaines se passent sans que des neu-

vaines ne nous soient apportées, et plusieurs fois des familles sont venues en actions de grâces pour des guérisons obtenues là où les secours humains avaient paru échouer. Aussi notre vente de livres, médailles et images se continue au parloir du tour.

Le monastère de Bourges étant d'une manière toute providentielle destiné à propager la dévotion à la Bienheureuse dans notre Sainte Congrégation, nos âmes ont tout d'abord épanché dans les vôtres, Sœurs aimées, ce parfum de reconnaissance qui est aux yeux de Dieu et de ses Saints une nouvelle prière. Une autre douceur se mêle à nos paroles, c'est celle de l'obéissance. Notre très-vénérée Mère Générale aime tant la Bienheureuse Germaine de Bourges que prier et parler de cette Sainte c'est accomplir un acte d'obéissance.

Le Grand Saint Joseph n'en est pas moins notre refuge dans les grandes occasions. Oh! que de prières lui ont été faites, quand des créanciers nous pressaient de toutes parts; et que de secours inespérés il nous a fait rencontrer.

C'est en son nom que nous avons reçu au mois de janvier 1858 de M. l'abbé de Champgrand un don de 3,000 f. pour achever de payer un jardin contigu au nôtre, acheté depuis plusieurs années, lequel faute de paiement devait être exproprié. L'année précédente, après de terribles angoisses et bien des prières, ce même bienfaiteur nous avait donné une somme égale toujours dans le but de nous laisser en possession d'un terrain que toutes sortes de raisons et de convenances nous rendent indispensable.

Ce saint Prêtre, Sulpicien à Bordeaux, a daigné nous visiter aux vacances. Il a dit la messe plusieurs fois dans notre chapelle, et nous lui avons montré son jardin, lequel est d'une fertilité étonnante.

Toute l'honorable famille de Champgrand nous est dévouée depuis le commencement de la Maison, nous assistant de son amitié et de ses biens que nous prions Dieu de multiplier; car ils sont vraiment les trésoriers des pauvres et des orphelins.

Honneur encore à Saint Joseph pour avoir eu toute l'année, sans intervalle, de l'ouvrage et de bon ouvrage; car nous le devons à son intercession, à son mois que nous avons bien célébré, à ses litanies que nous ne cessons de dire, aux beaux cantiques qu'on lui a chantés, aux autels qu'on lui a érigés, aux belles fleurs qu'on lui a données. *Oh! vraiment, il est bien à nous Saint Joseph*, tel est le langage et le sentiment de nos classes.

Nous avons cent brebis sur la montagne évangélique autant et pas plus qu'en

avait le souverain Pasteur. La Sainte Obéissance nous a dit par la voix de notre digne supérieur : Vous n'irez pas plus loin.

Ces chères Enfants travaillent, prient, se récréent avec la même ardeur. Leur docilité ne laisse rien à désirer, ce sont vraiment des moutons du Berry à qui il ne faut que de la surveillance et de la douceur. Faire de la peine à notre excellente Mère dont elles apprécient le zèle et les bontés, aussi bien que nous toutes, et à leur première maîtresse qu'elles chérissent, serait leur plus grande affliction. Sont-elles laissées seules, par circonstances fortuites, la règle se fera comme toujours. Leur ancienne première Maîtresse, ayant été longtemps malade, notre Mère pendant plusieurs mois leur a prodigué tous ses soins, on leur a donné ensuite une autre Maîtresse, et au milieu de ces vicissitudes le meilleur esprit s'est maintenu. Ces chères Enfants, dans leur reconnaissance habituelle, ont grandement apprécié les souliers, le costume, les lits de fer et autres petits bien-être que par leur travail nous avons pu leur procurer dans le courant de l'année. C'est avec la mémoire du cœur qu'elles s'en exprimaient auprès de la chère Mère Provinciale qui ne pouvait se lasser d'admirer leur filiale gratitude.

Voici un trait de leur simplicité : Notre bonne Mère était malade depuis quelque temps. Grande inquiétude aux Pénitentes, Conseil tenu. « Notre Mère est épuisée, dit-on, il faudrait lui donner des aliments substantiels. »

Plusieurs moyens sont proposés ; le plus étrange et en même temps le plus facile est adopté. Thérèse ira à la chasse. .. où donc? Au réfectoire. Il fait froid. Des oiseaux viennent s'y nourrir des miettes de pain tombées des tables. Pauvres petits oiseaux! six sont pris le jour même et envoyés à la cuisine.

Voilà la chasse de nos Pénitentes.

Nos 18 Madeleines, Professes, Novices et Postulantes ne le cèdent en rien pour le travail aux Pénitentes. De plus par leur application à la vie intérieure elles nous montrent leur intention de nous aider de leurs prières à sauver des âmes. Quatre ont fait profession en décembre 1857, et 4 autres sollicitent tous les jours la même faveur.

Notre classe de jeunes Détenues, dite de Sainte Catherine, est composée de 36 enfants. Ces chères petites font bien des efforts pour contenter leurs maîtresses. Elles s'appliquent beaucoup au travail, et leurs leçons sont prises régulièrement. Elles ont une joie naïve de débiter tant l'histoire sainte que de petits morceaux utiles et agréables. Trois d'entre elles ont fait cette année la première Communion ; elles étaient âgées de 14 à 16 ans. Il avait fallu plusieurs années

pour réformer leur nature gâtée par la première éducation. Leur surplus de tâche a été employé cette année à leur procurer un costume pour le dimanche, des souliers, des lits de fer, une belle fontaine dans le dortoir, etc.

Une seule de ces pauvres enfants est méchante. Oh! elle est bien méchante, on l'appelle ici Mélanie. Elle profère des paroles qui font peur à entendre. Nous demandons des prières pour cette âme si jeune et déjà si endurcie.

Passons à notre classe de Préservation.

Il y a 37 enfants depuis 7 ans jusqu'à 18. Là aussi la joie est de voir notre bien-aimée Mère qui a tant fait pour elles. Leur petite Maison reparée, bien tenue propre, n'est pas si mal à voir. Leur cour, actuellement séparée de la basse-cour et n'ayant pour barrières que des tilleuls et une verte plate-bande, est tout-à-fait gracieuse. On les a fait sortir quelquefois le Dimanche et tout le monde était enchanté de leur propre simplicité et de leur bonne mine. Pauvres petites du bon Dieu, elles, encore, travaillent bien et beaucoup. Sur leur travail et pour encouragement, on leur a donné des robes et 18 lits en fer. Elles en avaient grand besoin pour être délivrées des punaises.

Ces chères enfants, par leurs jeunes voix, que cultive avec succès leur première Maîtresse, nous servent de piano et d'harmonium. Il n'est pas de motet qu'elles ne chantent en partie dans le Chœur de la Communauté les Dimanches et Fêtes.

Toutes nos classes réunies ont pu offrir à notre bonne Mère du Divin Cœur, pour sa fête, un bouquet de 2,000 fr., sans compter plusieurs objets mobiliers qu'elles savaient être nécessaires.

Ces deux mille francs ont été religieusement consacrés à donner des à-comptes pour les anciennes dettes de construction. La mort nous a enlevé dans le cours de cette année, quatre Pénitentes, une Magdeleine et une Préservée. Leur passage de ce monde à l'éternité nous a laissé la ferme espérance que le Dieu de toute miséricorde les a mises en possession de la patrie du Ciel vers laquelle nous aspirons encore.

Toutes nos classes ont joui du bienfait de la retraite à l'époque de la fête de sainte Magdeleine. Le Révérend Père Gire la leur a prêchée avec un fruit merveilleux. Elles l'avaient ardemment désirée, et les jours qui l'ont suivie nous ont montré de dignes fruits de pénitence. Le mois de juillet avait été désigné à notre Maison pour gagner la précieuse indulgence du Jubilé. Notre

retraite de sainte Magdeleine nous était donc doublement favorable. Pour bouquet de cette fête, deux Pénitentes revêtaient l'habit de Consacrée.

Le soir de ce jour de bénédiction Son Eminence Mgr notre Cardinal daignait venir confirmer 14 de nos enfants. Ce fut pour nous une grande joie de revoir notre prélat bien-aimé. Sa douce causerie avec la communauté et son aménité au milieu de nos classes nous ravirent. Tout l'intéressait dans nos chers troupeaux, chants de reconnaissance, décoration de congrégation, Son Eminence appréciait tout; sa bonté lui fit permettre que toutes ces chères enfants lui baisassent l'anneau pastoral.

Cette visite si belle et si bonne fut terminé par une invitatation à la communauté d'aller tour à tour, pendant les jours de vacances, faire une promenade au Séminaire de Saint-Célestin, chef-d'œuvre de Monseigneur. « Et vous me ferez une visite, » avait ajouté aimablement Son Eminence.

Ce mot, nous n'eûmes garde de l'oublier. Oui, nos Sœurs, nous sommes allées en omnibus à Saint-Célestin, nous y avons vu les RR. PP. Dominicains qui tiennent le séminaire, nous y avons goûté, nous y avons respiré l'air pur de la montagne, de là nous avons fait une station à l'Archevêché où nous avons été accueillies par un Père.

Nous devons à la constante bienveillance de Monseigneur d'avoir une part des aumônes du Carême, lesquelles se sont montées cette année à 650 fr.

Toutes nos fêtes de règle ont été célébrées avec une religieuse dévotion. Nous avons chanté la grand'messe aussi souvent que l'état des poitrines nous l'a permis. Monsieur notre vénéré Père supérieur a bien voulu fêter avec nous quelques solennités, entr'autres celle du Bon Pasteur et celle de la rénovation de nos saints vœux. Notre Procession du Très-Saint-Sacrement le dimanche de la Fête-Dieu nous a été, comme toujours, une grande consolation et nos cœurs aussi bien que nos reposoirs étaient environnés de fleurs et d'amour.

Le beau mois de Marie nous a été encore une époque de grâces. Il n'est pas un cœur dans la Maison qui ne l'ait chanté avec joie et ferveur. C'est avec la même ardeur que se sont célébrées toutes les fêtes de la Sainte Vierge, notre reine et notre mère. Le jour de la Présentation, une de nos Sœurs tourières faisait son oblation, et M. le curé de Notre-Dame avait bien voulu présider et prêcher à cette cérémonie. Mademoiselle Lonclas y assistait en qualité de marraine donnant le cierge et le cœur d'argent.

Monsieur notre aumônier donne à nos classes des soins assidus que l'on ne peut

assez reconnaître. Il leur fait le catéchisme chaque dimanche. Il préside aux réunions des *Filles de Marie*, et sa sollicitude pour les malades est très grande. Il confesse aussi la communauté tous les quinze jours.

Les RR. PP. Jésuites nous confessent extraordinairement. Le R. P. Bovet nous a donné la retraite annuelle au commencement de décembre.

Nous mentionnerons ici, mais tout bas, M. l'abbé d'Aubilly dont toute la congrégation connaît le nom et les largesses. Nous serons cependant très discrètes, car il ne veut être connu que de Dieu seul. Pourtant notre bonne mère est bien joyeuse quand il vient au monastère ; car elle sait si bien mettre à profit ses aimables visites que les chapelles des classes et les classes elles-mêmes reçoivent tour à tour des présents. Nous nous estimons très heureuses quand ce bon Père, qui s'est fait pauvre pour nous et pour d'autres communautés, vient dire la messe dans notre chapelle qu'il a fait bâtir. Nos enfants ont une dévotion pour le voir : deux fois cette année il leur a donné des cordons de Congrégation.

Ce digne Père nous laisse le profit de beaucoup de messes dont il se charge. Il nous acquitte aussi celles que nous faisons dire au décès des personnes de la maison. Il nous a payé comme les années précédentes une rente de 300 fr. que nous devons.

Pendant l'été nos Préservées dans une de leurs promenades dirigèrent leurs pas vers sa demeure. Ces enfants, qui furent reçues comme des princesses, nous revinrent chargées de livres, d'images et ayant un autel de Saint-Joseph pour mettre dans leur chœur.

Nous avons fréquemment des témoignages de la bienveillance de tout le clergé ; pendant une maladie de M. l'Aumônier, nous en avons eu des preuves bien douces et bien consolantes.

M. le docteur Minié nous continue ses soins de père et d'ami. Nous prions pour lui, pour sa nombreuse et pieuse famille. C'est toute la rétribution que nous lui donnons.

Au mois de juin et pendant le trop court séjour que fit auprès de nous la bonne Mère Provinciale, nous eûmes l'inspection de M. le docteur Constant. Les maladies graves et multipliées qui avaient affligé notre maison depuis plusieurs années préoccupaient le ministère au sujet des jeunes détenues qu'il nous confie. Cet inspecteur, en compagnie de notre digne Mère Provinciale et de notre bien-aimée Mère, a dû visiter, sans aucun avertissement préalable, les

classes et le local qui leur est affecté ; à part quelques observations sur un rez-de-chaussée occupé par les détenues (auxquelles on s'est conformé), son rapport sur l'état actuel de l'établissement a été satisfaisant. Au reste cet homme de bien nous a montré une grande bienveillance. Il s'étonnait de nos faibles ressources pour des besoins si nombreux. En se retirant il nous a laissé une aumône de 20 francs.

Les anciennes familles de Bengy, de Puyvallée, de Quincerot, d'Haranguier, de La Guerre, de Montsaulnin, qui depuis de longues années nous assistent et nous protègent, et dont les noms sont écrits dans le ciel et dans nos registres, nons ont continué cette année leurs secours et leur amitié. Outre leurs dons, elles nous ont donné des pommes de terre, du fruit, du bois à brûler, des poules, des dindes, etc.

Une quête et les aumônes en argent se sont montées à 1,700 francs.

Nous avons reçu d'un saint missionnaire 200 francs de messes. De M. Leclair 100 francs ; de Mmes Des Vareilles 50 fr ; de Mme de Bourbon-Busset 40 fr.

Il ne peut se dire combien M. Pierre, négociant en cette ville, nous rend de services, et avec quelle confiance nous recourrons à lui pour nos traites sur Paris, dont il nous avance souvent le montant sans frais. Il nous a encore donné des voiles pour nos Tourières et pour nos Consacrées.

Un de nos marchands d'ouvrage nous a envoyé pour étrennes deux superbes bouquets avec des vases plus beaux encore. Ils sont destinés à l'autel de la Bienheureuse Germaine.

Nous avons vendu pour 700 fr. de légumes et de fruits. Ainsi que nous vous le disons plus haut, notre jardin a été miraculeusement fécond cette année. Nous gardons le silence sur notre basse-cour, dont le profit est loin d'être satisfaisant. Il nous manque là une bonne officière que nous demandons à notre sainte Bergère. L'ouvrage de pratique, qui nous avait manqué depuis longtemps, nous est revenu à notre grand contentement. En pensant à vous mentionner nos noms et nos emplois, comme complément nécessaire à une lettre de communauté, nous laissons nos cœurs libres de remercier encore une fois notre vénérée Mère Générale de la bonté avec laquelle elle nous a, en deux circonstances, envoyé des religieuses pour remplacer celles que leur mauvaise santé mettait hors du champ de bataille.

Par ces secours que nous ne saurions trop reconnaître, nous avons été merveilleusement encouragées et nos classes ont été soutenues. Combien d'autres

gracieuses attentions n'a-t-elle pas eues pour nous. C'est celles qu'une tendre Mère a toujours pour des enfants malades et affligées.

La Communauté se compose de 21 Religieuses :

Notre très honorée et bien-aimée Mère, Marie du Divin Cœur, avec les soins de sa charge, est encore 1re économe et tient les comptes et la correspondance.

Notre chère Sœur Marie de St Dominique, assistante, 2e économe, 1re infirmière, 1re dépensière.

Notre chère Sœur Marie de St Bonaventure, 1re sacristine, 2e aux Pénitentes, tient l'ouvrage de cette classe et l'ouvrage de pratique.

Notre chère Sœur Marie de Ste Philomène, 1re maîtresse des Pénitentes, s'occupe de l'ouvrage et du vestiaire de sa classe.

Notre chère Sœur Marie de St Alexandra, 1re maîtresse à la classe Ste Catherine, chargée de l'ouvrage et du ménage de sa classe.

Notre chère Sœur Marie de la Visitation, 2me à la classe de Ste Catherine, donne les leçons à cette classe, tient tous les états ministériels concernant les détenues, chargée de l'entretien des voiles.

Notre chère Sœur Marie de Ste Radegonde, 1re maîtresse à la Préservation, s'occupe du ménage de sa classe et donne les leçons aux enfants.

Notre chère Sœur Marie du St Sacrement, 2me à cette classe et chargée de l'ouvrage.

Notre chère Sœur Marie de St Alipe, 1re robière, 2me aux Magdeleines, 2me sacristine.

Notre chère Sœur Marie de St Lézin, dégageuse aux pénitentes, et nous aidant beaucoup dans différents emplois de la communauté.

Notre chère Sœur Marie de Ste Anna, 2me lingère, privée de l'assistance à l'office à cause de sa faiblesse et de son extrême surdité.

Notre chère Sœur Marie Emmanuel, réfectorière, réglementaire, et très-souvent malade.

Notre chère Sœur Marie de St Mathias, 1re aux Magdeleines, chargée du ménage de sa classe, 2me infirmière à la communauté.

Notre chère Sœur Marie des Sept-Douleurs, est depuis plus de trois mois retenue au lit par une grave infirmité. On la porte au chœur tous les Dimanches pour satisfaire sa dévotion. Sa résignation nous pénètre d'édification.

Notre chère Sœur Marie de Ste Christine, 3me aux pénitentes, chargée de la lingerie et de l'infirmerie de cette classe.

Notre chère Sœur Marie de St Ciriaque, 1re cuisinière.

Notre chère Sœur Marie de St Arcadius, 1re jardinière, fruitière.

Notre chère Sœur Marie de St Janvier, 1re lingère.

Notre chère Sœur Marie de Ste Apolline, 1re portière, chargée des bas.

Notre chère Sœur Marie de St Adolphe, 2me cuisinière, 2me dépensière.

Notre chère Sœur Marie de Ste Mélanie, chargée des pains d'autel et du repassage de la sacristie, aide à l'infirmerie et fait une partie des balayages.

Nous avons cinq Tourières : Marie Euphrasie et Marie Joseph, pour le dehors et l'aumônerie. Marie Augustine, boulangère et chargée du soin de la basse-cour, Marie Régis, qui vend, les fruits, les légumes, fait les provisions et aide à la basse-cour. Marie Eulalie, chargée du ménage des Préservées.

Nous avons deux Négresses : Marie Sidonie, grande et forte, qui aide à la cuisine et à la boulangerie ; Marie-Caroline, jeune encore, qui est à la préservation.

Sœurs Aimées, souffrez qu'après avoir entretenu vos cœurs, nous vous prions de demander pour nous le pur et saint amour de notre Sauveur, avec lequel toutes les œuvres sont faciles et sans lequel nous ne pouvons rien faire.

C'est avec cette disposition que, comme vous, nous serons de dignes filles de notre bien-aimée Mère Générale, et que nous nous dirons de plus en plus avec une cordiale et profonde affection en union des Divins Cœurs de Jésus et de Marie.

Nos très-honorées et bien-aimées Sœurs,

Vos très-humbles et indignes Sœurs et servantes

En N. S.

Les Sœurs de la Communauté du Bon-Pasteur de Bourges,

DIEU SOIT BÉNI !

BOURGES. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE E. PIGELET.